

Extract of INSPÉ de l'académie de Versailles

<http://inspe-versailles.fr/Contenus-generaux-formation-MEEF>

Les contenus généraux de la formation MEEF

- Devenir enseignant ou CPE -

Publication date: jeudi 11 septembre 2014

Description:

Les contenus généraux de la formation à l'ESPE

Académie de Versailles - INSPÉ de l'académie de Versailles

L'ESPE a pour vocation de préparer les étudiants aux métiers de l'éducation et propose donc des formations disciplinaires, professionnalisantes, connectées au monde d'aujourd'hui.

Les enseignements du tronc commun

Les enseignements du tronc commun ont vocation à créer une culture partagée par tous et concernent donc l'ensemble des étudiants du master MEEF. Ils portent notamment sur les domaines suivants :

- le processus d'apprentissage des élèves,
- la prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap,
- les méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté,
- la connaissance du socle commun et de l'approche par les compétences,
- le processus d'orientation des élèves,
- les méthodes d'évaluation des élèves,
- l'enseignement des valeurs de la République, la lutte contre les discriminations et la culture de l'égalité femme-homme,
- la conduite de classe et la prévention des violences scolaires, etc.

L'acquisition d'une culture scientifique et technique et de connaissances et compétences en matière d'éducation artistique et culturelle fait également partie des enseignements qui peuvent être suivis dans les ESPE.

Les enseignements disciplinaires et de spécialité

Les étudiants peuvent suivre des *enseignements disciplinaires* à la fois dans le cadre des unités de formation et de recherche (UFR) de l'université et au sein de l'ESPE. Ces enseignements disciplinaires intègrent également une dimension didactique et ont des prolongements orientés vers les pratiques pédagogiques.

Exemple : Un étudiant se destinant au métier de professeur d'anglais peut ainsi prendre une unité d'enseignement sur les littératures et civilisations des pays anglophones dans l'UFR de sa faculté et suivre un module sur la didactique des langues au sein de l'ESPE.

Les *enseignements de spécialité* permettront aux étudiants d'approfondir des questions spécifiques à certaines thématiques ou à certains métiers.

Exemple : Les étudiants souhaitant devenir conseiller principal d'éducation devront ainsi acquérir un certain nombre de compétences propres à ce métier.

Les enseignements orientés vers la pratique professionnelle

Ces enseignements permettent d'acquérir les savoirs, les savoir-faire et les compétences indispensables à une bonne pratique professionnelle. Il s'agit notamment de séances permettant de se familiariser aux situations et activités de classe. Ils entrent en résonance avec la mise en situation concrète que constituent les stages.

La maîtrise des outils numériques

Les ESPE ont pour mission de former les enseignants à l'usage du numérique. Le numérique contribue en effet à améliorer l'efficacité des enseignements. Il constitue un pilier de la refondation pédagogique : il permet notamment de développer des pratiques pédagogiques plus adaptées aux rythmes et aux besoins de l'enfant, de renforcer l'interactivité des cours en rendant les élèves acteurs de leurs propres apprentissages, d'encourager la collaboration entre les élèves et le travail en autonomie ; il offre des possibilités nouvelles pour les élèves en situation de handicap.

L'objectif de cette formation est donc :

- de savoir maîtriser les outils numériques sur le plan technique,
- de mettre ces derniers au service des apprentissages en classe,
- de créer des ressources pédagogiques adaptées aux élèves
- d'utiliser les services de communication pour mieux impliquer les familles.

La maîtrise des langues vivantes étrangères

La validation des compétences liées à la maîtrise d'une langue étrangère qui sont acquises tout au long du master est une condition sine qua non pour l'obtention du diplôme. Elle donne en effet lieu à des crédits non compensables et nécessite donc impérativement l'obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne.

Liens

À lire aussi :

- [L'article sur le déroulement de la formation](#)
- [Les formations sur le site du ministère](#)